



**LE MERCREDI 7 JANVIER 2009**

**PROVINCE DE QUÉBEC**

**COMMISSION SCOLAIRE AU CŒUR-DES-VALLÉES**

**COMTÉ DE PAPINEAU**

À une séance ordinaire du conseil des commissaires de la susdite commission scolaire tenue à la salle des commissaires située au 582, rue MacLaren Est, à Gatineau, le mercredi 7 janvier 2009, à 20 h 10, à laquelle sont présents :

Claude Auger  
Claude Benoît  
Marc Carrière  
Louis-Georges Desaulniers  
Sylvain Léger  
Michel Tardif

Marc Beaulieu  
Jacinthe Brière  
Jacques D'Août  
Jean-Marc Lavoie  
Raymond Ménard  
Alexandre Iracà

Messieurs les commissaires René Langelier et Dany Ouellet ainsi que madame la commissaire Cécile Gauthier ont motivé leur absence. Monsieur Luc Trottier, représentant du comité de parents, a également motivé son absence.

**Sont absents :**

Dominique Brière

Carl G. Simpson

**Les représentants du comité de parents :**

Jocelyn Fréchette

Sous la présidence de monsieur le commissaire Alexandre Iracà.

**Sont également présents :**

Maurice Groulx, directeur général  
Jasmin Bellavance, secrétaire général

Le président déclare la séance ouverte.

**Parole au président et nouvelles de la FCSQ**

. Vœux de bonne année aux employés.

**Monsieur Maurice Groulx, directeur général**

. Le directeur général lit un texte à l'attention de Mme Lucie Blais à l'occasion de son départ à la retraite.

**Madame Lucie Blais, agente d'administration**

. Madame Blais adresse un mot de remerciement au directeur général ainsi qu'aux membres du conseil des commissaires.



**Parole au public**

**Monsieur Christian Bernier, président du conseil d'établissement de l'école St-Michel (G)**

- . Préoccupations à l'égard de la circulation piétonnière entre le stationnement et l'école.  
Dépôt de documentation.

**Madame Élisabeth Poulin, membre du conseil d'établissement de l'école St-Michel (G)**

- . Appui les propos de M. Bernier.

**Parole aux commissaires**

**Monsieur Raymond Ménard**

- . Souligne le transport offert aux élèves des écoles secondaires Louis-Joseph-Papineau et Hormisdas-Gamelin afin que ceux-ci puissent participer aux activités parascolaires après les heures de classe.

**Monsieur Jocelyn Fréchette**

- . Spectacle de Noël à l'école St-Jean-de-Brébeuf.

**Monsieur Marc Beaulieu**

- . Tirage au profit de la Fondation de la réussite éducative.

**Monsieur Jean-Marc Lavoie**

- . Plus de 75 000 \$ remis annuellement aux écoles par la Fondation.

**Monsieur Jacques D' Août**

- . Salle Desjardins du Carrefour culturel ESTacade : lancement officiel le 31 janvier.

**Monsieur Alexandre Iracà**

- . Spectacle de cirque de l'école aux Quatre-Vents.

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**RÉSOLUTION 47 (2008-2009)**

Il est proposé par monsieur le commissaire Jean-Marc Lavoie ;

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que proposé.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 3 DÉCEMBRE 2008**

**RÉSOLUTION 48 (2008-2009)**

Il est proposé par monsieur le commissaire Michel Tardif ;

QUE le procès-verbal du conseil des commissaires du 3 décembre 2008 soit adopté tel que présenté et que le secrétaire général soit exempté d'en faire la lecture, les commissaires ayant reçu une copie au moins six heures avant la séance.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**



### Rapport des groupes de travail par les présidents

. Aucune rencontre des groupes de travail.

#### RÉVISION BUDGÉTAIRE 2008-2009 – ACCEPTATION

#### **RÉSOLUTION 49 (2008-2009)**

Attendu les termes de la résolution 128 (2007-2008) ayant pour titre : « Budget 2008-2009 – adoption » ;

Attendu que la présente révision budgétaire prévoit l'équilibre budgétaire ;

Attendu les discussions lors de la rencontre du groupe de travail # 1 du 9 décembre 2008 ;

Attendu la recommandation de la directrice des ressources matérielles, financières et du transport scolaire et l'approbation du directeur général ;

Il est proposé par monsieur le commissaire Jacques D'Août ;

QUE le budget révisé 2008-2009 soit adopté avec des revenus au montant de 63 772 080 \$ et des dépenses de 65 226 826 \$ laissant ici un budget équilibré suite au surplus cumulé de 1 454 746 \$ de l'état financier 2007-2008.

#### **ADOPTÉE À LA MAJORITÉ**

**POUR** : Claude Auger, Marc Beaulieu, Claude Benoît, Jacinthe Brière, Jacques D'Août, Louis-Georges Desaulniers, Alexandre Iracà, Jean-Marc Lavoie, Sylvain Léger, Raymond Ménard, Michel Tardif.

**CONTRE** : Marc Carrière.

#### MANDAT DES VÉRIFICATEURS EXTERNES POUR L'ANNÉE 2008-2009 - RECONDUCTON

#### **RÉSOLUTION 50 (2008-2009)**

Attendu les dispositions de l'article 284 de la Loi sur l'instruction publique (L.R.Q., c.l.-13-3) qui requiert la nomination annuelle des vérificateurs externes ;

Attendu les termes de la résolution 72 (2005-2006) acceptant l'offre de service de la firme Lemire + Morin + Tremblay, sise au 765, boul. St-Joseph, bureau 200, Gatineau (Québec) J8Y 4B7 ;

Attendu l'analyse des services rendus lors du dernier mandat (2005-2006, 2006-2007 et 2007-2008) ;

Attendu qu'il y aura plusieurs modifications au mandat du vérificateur externe à compter de l'année 2008-2009 suite à la mise en place des nouvelles normes comptables et qu'il



serait prudent d'attendre que celles-ci soient précisées avant de confier un mandat à long terme ;

Attendu que la négociation de gré à gré entre les parties pour l'année 2008-2009 est concluante ;

Attendu les discussions lors de la rencontre du groupe de travail # 1 du 9 décembre 2008 ;

Attendu la recommandation de la directrice des ressources matérielles, financières et du transport scolaire et l'approbation du directeur général ;

Il est proposé par monsieur le commissaire Marc Beaulieu ;

QUE la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées retienne les services de la firme Lemire + Morin + Tremblay pour la vérification des états financiers pour l'année 2008-2009 au montant de dix-neuf-mille dollars (19 000 \$) plus taxes.

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**PROTOCOLE D'ENTENTE À INTERVENIR ENTRE MONSIEUR CARL POIRIER ET LA CSCV  
CONCERNANT L'UTILISATION DES SERRES, À PAPINEAUVILLE**

### **RÉSOLUTION 51 (2008-2009)**

Attendu la demande reçue de monsieur Carl Poirier à l'effet de louer les serres situées au 104, Allée des Montfortains Nord, à Papineauville ;

Attendu les discussions lors de la rencontre du groupe de travail # 1 du 9 décembre 2008 ;

Attendu la recommandation du directeur du Centre de formation professionnelle Relais de la Lièvre/Seigneurie ;

Attendu la recommandation de la directrice des ressources matérielles, financières et du transport scolaire et l'approbation du directeur général ;

Il est proposé par monsieur le commissaire Raymond Ménard ;

QUE le directeur général, monsieur Maurice Groulx, soit autorisé à signer le protocole d'entente à intervenir entre monsieur Carl Poirier et la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées relativement à la location des serres pour la période du 1<sup>er</sup> mars au 31 mai 2009.

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**



**SERVITUDE RÉCIPROQUE DE PASSAGE – COMMISSION SCOLAIRE AU CŒUR-DES-VALLÉES  
ET LA VILLE DE GATINEAU CONCERNANT L'ÉDIFICE DE LA PISCINE MUNICIPALE ET SES  
DÉPENDANCES**

**RÉSOLUTION 52 (2008-2009)**

Attendu que le Service des affaires juridiques de la Ville de Gatineau a préparé une servitude réciproque de passage concernant l'édifice de la piscine municipale de Gatineau (secteur Buckingham) et ses dépendances ;

Attendu que la servitude réciproque de passage à intervenir entre la Ville de Gatineau et la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées a été élaborée à la satisfaction des deux parties ;

Attendu les discussions lors de la rencontre du groupe de travail # 1 du 9 décembre 2008 ;

Attendu la recommandation de la directrice des ressources matérielles, financières et du transport scolaire et l'approbation du directeur général ;

Il est proposé par monsieur le commissaire Jacques D'Août ;

QUE le directeur général soit autorisé à signer, pour et au nom de la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées, la servitude réciproque de passage – Commission scolaire au Cœur-des-Vallées et la Ville de Gatineau concernant l'édifice de la piscine municipale et ses dépendances.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS DANS LES ÉCOLES DU  
QUÉBEC – MESURE 50670 – ACQUISITION D'ÉQUIPEMENTS INFORMATIQUES – PROJET INFO-5**

**RÉSOLUTION 53 (2008-2009)**

Attendu les besoins manifestés par les écoles en ce qui a trait à l'achat de matériel informatique à des fins d'apprentissage ;

Attendu que la mesure 50670 « Nouvelles technologies de l'information et des communications dans les écoles du Québec » permet l'achat de matériel informatique à des fins d'apprentissage ;

Attendu l'appel d'offres public portant le numéro INFO-5 concernant l'acquisition d'équipements informatiques pour les écoles et les centres d'éducation des adultes de la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées ;

Attendu que le soumissionnaire choisit est celui qui se classe au niveau de l'évaluation qualitative et qui propose le prix le plus bas pour chacun des produits ;

Attendu l'offre reçue et ouverte suivante :



**Microcomm Inc.**

99, rue Edouard-Ellis  
Gatineau (Québec) J8P 4X7

Attendu la recommandation du directeur du Service des technologies de l'information et du comité d'analyse ;

Il est proposé par monsieur le commissaire Sylvain Léger ;

QUE le contrat pour l'acquisition d'équipements informatiques pour les écoles et les centres d'éducation des adultes soit adjugé à l'entreprise Microcomm Inc. pour un total de 87 130,80 \$ plus taxes.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS DANS LES ÉCOLES DU  
QUÉBEC – MESURE 50670 – ACHATS DE LOGICIELS ÉDUCATIFS - PROJET INFO-6

**RÉSOLUTION 54 (2008-2009)**

Attendu les besoins manifestés par les établissements en ce qui a trait à l'achat de logiciels à des fins d'apprentissage ;

Attendu que la mesure 50670 « Nouvelles technologies de l'information et des communications dans les écoles du Québec » permet l'achat de logiciels à des fins éducatives ;

Attendu l'appel d'offres public portant le numéro INFO-6 concernant l'acquisition de logiciels à des fins éducatives pour les écoles et les centres d'éducation des adultes de la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées ;

Attendu que le soumissionnaire choisi est celui qui se classifie au niveau de l'évaluation qualitative et qui propose le prix le plus bas pour chacun des produits ;

Attendu les offres reçues et ouvertes :

**PMD Logisoft Inc.**

Bureau 108  
1060, boulevard Michèle-Bohec  
Blainville (Québec) J7C 5E2

**Softchoice Corporation**

1751, rue Richardson, bureau 3201  
Montréal (Québec) H3K 1G6

**Microcomm Inc.**

99, rue Edouard-Ellis  
Gatineau (Québec) J8P 4X7



Attendu la recommandation du directeur du Service des technologies de l'information et du comité d'analyse ;

Il est proposé par monsieur le commissaire Jean-Marc Lavoie ;

QU'UN premier contrat pour l'acquisition de logiciels éducatifs soit adjugé à l'entreprise PMD Logisoft Inc. pour un total de 1 125,86 \$ (taxes non incluses) ;

PMD LOGISOFT		PRIX	TOTAL
Le français c'est facile 7-8 ans	3	113,99	341,97 \$
Le français c'est facile 8-9 ans	6	113,99	683,94 \$
Réponse à tout (Printmaster gold)	5	19,99	99,95 \$
			<b>1 125,86 \$</b>

QU'UN deuxième contrat pour l'acquisition de logiciels éducatifs soit adjugé à l'entreprise Softchoice Corporation pour un total de 2 368,10 \$ (taxes non incluses) ;

SOFTCHOICE		PRIX	TOTAL
Adiboud'chou et le jardin des surprises	2	18,14	36,28 \$
Adiboud'chou au pays des bonbons	2	18,14	36,28 \$
Adibou - joue à lire et à compter 6-7 ans	3	18,14	54,42 \$
Lapin malin maternelle 1	2	18,14	36,28 \$
Lapin malin maternelle 3	2	18,52	37,04 \$
La lecture c'est facile 5-8 ans	3	29,98	89,94 \$
La lecture c'est facile 8-11 ans	4	29,98	119,92 \$
Les maths c'est facile 7-8 ans	1	19,45	19,45 \$
Lire avec Furi professionnel intégral	10	275,83	275,83 \$
Metafo	11	82,03	902,33 \$
Madame Mo	5	66,46	332,30 \$
Mission orthographe 9-11 ans	1	30,78	30,78 \$
Naturally dragon speaking, version 10 français	1	218,08	218,08 \$
Print artist gold v22	3	16,36	49,08 \$
Tap'Touche Garfield	1	17,17	17,17 \$
Word (Microsoft)	3	37,64	112,92 \$
			<b>2 368,10 \$</b>



QU'UN troisième contrat pour l'acquisition de logiciels éducatifs soit adjugé à l'entreprise Microcomm Inc. pour un total de 6 888,00 \$ (taxes non incluses).

MICROCOMM		PRIX	TOTAL
Word Q	41	168,00	6 888,00 \$
			<b>6 888,00 \$</b>

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

**RÉSOLUTION 55 (2008-2009)**

Il est proposé par monsieur le commissaire Jean-Marc Lavoie ;

QUE la séance soit levée.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

La prochaine rencontre aura lieu le mercredi 4 février 2009, à 20 heures, à la bibliothèque de l'École secondaire Louis-Joseph Papineau située au 378 A, rue Papineau, à Papineauville.

Il est 21 heures.

**Alexandre Iracà,**  
Président du conseil des commissaires

**Jasmin Bellavance,**  
Secrétaire général

Conseil7janvier2009